

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
11 DECEMBRE 2020 à 18H

PRESENTS : MM. CUBERTAFON, BOULANGER, POUQUET, COMBROUX, FOREST, MERILLOU, DELAGE, SOULIER, Mmes FEURPRIER, POLTORAK, PERETTI, MAILLER, PEYRAMAURE, ISASCA, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS : F.GAY / C. FEURPIER quitte la séance avant le vote du point 6 / JP. CUBERTAFON arrive au point 6.

Désignation du secrétaire de séance : Martine PERETTI

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 9 octobre 2020

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité

2. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

3. Acquisition foncière AE 268 au 91 rue du Limousin

Il est proposé d'acquérir le terrain non bâti cadastré AE 268, situé 91 rue du Limousin, d'une contenance de 1566 m², appartenant à Monsieur et Madame MASSINES Yves domiciliés « La Planche 24120 Les coteaux périgourdiens » pour le prix de 8000 €.

La vente serait formalisée par acte administratif établi par la Commune pour éviter de payer des frais de notaire.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

4. Admission en non-valeur de sommes irrécouvrables

Le trésorier demande l'admission en non-valeur de sommes qui ne sont plus recouvrables après des poursuites infructueuses.

Il est proposé d'accepter d'inscrire cette somme en dépense de fonctionnement.

Mise aux voix : Approuvé à la majorité (Y. PEYRAMAURE s'abstient)

5. Opération d'aménagement d'une plaine des sports : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre du projet d'aménagement d'une plaine des sports, il est proposé de conclure avec l'ATD (agence technique départementale) une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 2500 € HT.

La mission de l'ATD sera d'élaborer le programme des travaux et d'assister la commune dans la procédure de consultation et de choix du maître d'œuvre.

Pour rappel, le programme de cette opération est évalué au stade de l'étude de faisabilité à 361 000 € HT.

L'Etat, par le biais de la DETR, a donné son accord pour le financement de 97 470 €, le Conseil Départemental a voté une subvention de 115 800 €.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

6. Opération de création d'une halle multiusage : convention d'honoraires pour étude de faisabilité et avant-projet

Dans la cadre de l'aménagement de la halle et du bâtiment de la maison de la pomme, la commune et la CCILAP vont entamer un programme de rénovation et de restructuration comprenant la démolition de la maison « Ferjule ». Ce projet nécessite la réalisation d'une étude de faisabilité et d'avant-projet (état des lieux et études préliminaires).

Dans un premier temps, cette mission préalable se ferait sous maîtrise d'ouvrage de la Commune qui est propriétaire des immeubles.

La CCILAP reprendra la maîtrise d'ouvrage et le financement de l'opération après le vote de son budget 2021 et l'intégration de la compétence.

Il est donc proposé de conclure un contrat d'architecte pour faisabilité et avant-projet comprenant une mission de relevé des ouvrages existants intérieurs avec SAPIENS ARCHITECTES domicilié La Poularie 24290 Valojoux, pour un montant de 12 420 € HT et d'inscrire la dépense au budget 2020.

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

7. Décision modificative n° 4 budget principal

Section d'investissement						
Dépenses				Recettes		
OP 11 Plaine des sports	2313 constructions en cours	Assistance à maîtrise d'ouvrage ATD	3 000	1641	emprunt	3 000
OP 12 Halle multiusage	2313 constructions en cours	Etude de faisabilité et relevé topo	17 000	1641	emprunt	17 000
OP 13 Salle ACM (accueil collectif de mineurs)	2313 constructions en cours	Mission de maîtrise d'œuvre	5 000	1641	emprunt	5 000
OP 79 voirie				1641 emprunt	enlever la subv CD votée pour la passer dans le 1323	- 9 914
				1323	subvention CD validée	9 914
OP 82 acquisition d'immeubles	2111 terrain nu	Achat terrain Massines AE 268	8 000			
OP 85 matériel	2188 immobilisations corporelles	Matériel divers	2 947			
OP 90 bâtiment	2313 constructions en cours	solde de l'opération logements	- 3 100	1323	subv CD opération logements	912
	2135 installations générales	solde étanchéité stade	- 1 285			
OP 100 aménagements	2152 installations de voirie	adressage	- 5 650			
TOTAL			25 912	TOTAL		25 912

Mise aux voix : approuvé à l'unanimité.

8. Tarifs communaux 2021

• Tarifs concession cimetière et columbarium

Il est proposé de maintenir les tarifs suivants :

Concession :

- Ancien cimetière : 35 € m²
- Nouveau cimetière : 35 € m²

Case columbarium :

- Pour 15 ans : 250 €
- Pour 30 ans : 400 €

• Tarifs des locations

Il est proposé de maintenir les tarifs suivants :

Tarifs de location de la Salle des fêtes :

Location	Salle	Salle avec cuisine
Location aux Particuliers de la commune	160 €	190 €
Location aux Particuliers hors commune	190 €	240 €
Location à une Association de la commune	gratuit	gratuit
Location à une Association hors commune	50 €	70 €
Caution	100 €	
Défaut de nettoyage	50 €	
Location vaisselle uniquement	20 €	
Location bas + avec ou sans cuisine	50 €	

Tarifs des Abris couverts loués aux particuliers :

- Abri couvert 4x4 m² et 5x4 m² : 50 €
- Abri couvert 4x8 m² et 5x8 m² : 70 €

- **L'accueil périscolaire**

Application d'un tarif modulé imposé par la CAF. Il est proposé de maintenir les tarifs :

Quotient familial	Garderie avant et après la classe Tarif horaire
De 0 à 500	0,65 €
De 501 à 800	0,70 €
Plus de 800	0,75 €

Mise aux voix : Approuvé à l'unanimité

9. Avis sur la Pacte de gouvernance de la CCILAP

Vu l'article L.5211-11-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le projet de Pacte de gouvernance élaboré par la CCILAP et validé par le Conseil communautaire en date du 26 novembre 2020,

Considérant qu'il appartient à l'ensemble des communes membres d'émettre un avis sur le projet de Pacte de gouvernance dans un délai de 2 mois après sa transmission, intervenue le 1er décembre 2020.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de Pacte de gouvernance élaboré par la CCILAP, APPROUVE le document transmis

INFORMATIONS

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal :

- Adressage : L'entreprise SIGNAUX GIROD a été retenue pour la fourniture des panneaux de rue en vue de l'adressage pour un montant de 6 980,22 € HT.

Autre information :

- Recrutement de Catherine GENTON pour remplacer Patricia BAYLET partie à la retraite le 30/11/2020. L'agent est mis à disposition du collège pour effectuer l'entretien général de l'établissement dans le cadre de la convention de mutualisation du service de restauration.